

Le bulletin de Vicq sur Mer

n° 5 : Janvier 2022



Chères Vicquoises, chers Vicquois,

A l'aube de cette nouvelle année et dans un contexte sanitaire très difficile, je tenais à vous souhaiter une très bonne année 2022 et surtout une bonne santé.

Une pensée toute particulière pour M. Lecoutour, notre doyen de 107 ans, et depuis quelques semaines, doyen des Manchois. Nous lui souhaitons un repos bien mérité à la maison de retraite de Barfleur où il séjourne à sa demande depuis la fin de l'année dernière.

Je profite de ces quelques mots pour vous faire savoir que des travaux de voirie sont réalisés au hameau de la mer depuis fin septembre. Il s'agit d'un chantier très important qui devrait se terminer en mars. Bien que ces travaux contribuent à l'embellissement du hameau, nous avons bien conscience qu'ils ont engendré de nombreux désagréments pour les riverains et les habitants de la pointe de la loge.

L'année 2021 a été assez compliquée à gérer pour la commune. Les périodes de confinements et les mesures sanitaires appliquées ont freiné certains travaux. A ces difficultés se sont ajoutés des arrêts de travail de plusieurs agents techniques. De surcroît, le temps pluvieux de l'été dernier nous a obligé de tondre beaucoup plus souvent, empêchant la réalisation d'autres travaux que nous avions prévus, comme la pose des barrières sur le littoral.

Cette année 2021 a aussi été marquée par l'organisation d'un centre de vaccination éphémère, qui a été rendue possible avec le soutien de l'ARS, le concours d'infirmier et infirmières, de médecins et pharmaciens mais aussi grâce au dévouement du personnel de la commune, d'élus et de nombreux bénévoles. Les secrétaires de mairie ont géré les prises de rendez-vous et aussi le transport des personnes sans moyen de déplacement.

Ce centre était ouvert à toutes les personnes, quelle que soit leur commune de résidence. Mais majoritairement ce sont des Vicquoises et des Vicquois qui sont venus se faire vacciner. Au total, 685 personnes ont été vaccinées au cours des 3 journées d'ouverture du centre.

L'association le Foyer Rural est un grand succès pour notre commune. Je tenais à remercier son président, M. Leclerc, son bureau ainsi que son équipe de bénévoles toujours disponibles et dévoués.

Les festivités de Noël, avec un beau spectacle offert aux enfants et le Village de Noël sur un week-end, ont permis de redonner un peu de gaieté en cette fin d'année.

Comme il avait été délibéré en conseil municipal, les centres des ou les points stratégiques des communes historiques ont été illuminés. Nous pouvons que nous améliorer et continuerons de travailler dans ce sens.

A l'occasion de Noël, quelques gourmandises (tuiles en chocolat, pâtes de fruit et cannelets) confectionnées par le Foyer Rural ont été distribuées à nos plus anciens par les membres du CCAS.

Enfin, je voudrais remercier l'ensemble de mon équipe, adjoints, conseillers municipaux, ainsi que l'ensemble du personnel communal, agents techniques et secrétaires pour leur dévouement, disponibilité et professionnalisme.

Mesdames et messieurs, je vous renouvelle tous mes vœux de joie, bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Richard LETERRIER, Maire de Vicq-sur-Mer

Retour sur les animations de décembre 2021

Le Noël des enfants

Un spectacle "Drôle de clown" a été offert aux petits Vicquois le 14 décembre et une soixante d'enfants y ont participé. Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants et leur a distribué de bonnes friandises : chocolats et guimauves confectionnés par le Foyer Rural (merci M. Leclerc !).

En attendant le Village de Noël, la municipalité, avec la participation de M. Cocheteux (animateur de l'atelier peinture du Foyer Rural) a lancé un concours de dessin, sur le thème "Noël dans le monde". Les dessins ont été exposés dans la mairie pendant le week-end du Village. Les lauréats se sont vu décerner de jolis lots.



Le Village de Noël



Le Foyer Rural et la municipalité, avec le concours d'un groupe d'étudiantes de l'IUT de Cherbourg (DUT Techniques de Commercialisation) ont organisé et animé le Village de Noël. En dépit du contexte sanitaire, un peu plus de 600 visiteurs se sont rendus au Village de Noël les 18 et 19 décembre.

Les festivités ont commencé dès le vendredi soir, par une balade nocturne de 4 km animée par des chants de Noël.

Une trentaine d'exposants et producteurs locaux étaient présents ainsi que des associations. Les enfants ont pu profiter de nombreuses animations (atelier de maquillage, atelier récréatif, balade en calèche) et ont pu rencontrer le Père Noël. Pour les petites et les grandes faims, les visiteurs pouvaient se retrouver au stand crêpes (vendues au bénéfice du Foyer Rural) ou déguster une galette (camion foodtruck de l'Escale). Le groupe de musique JJ and Co a donné un concert le dimanche après-midi.

Au cours du week-end, une tombola payante a été lancée au profit du Foyer Rural. De très nombreux lots ont été gagnés, dont un week-end au gîte communal Le presbytère (gagné par des Vrasvillais !)

Pour avoir un joli souvenir, des photographes de l'atelier photo du Foyer rural ont photographié les enfants avec le Père Noël et transmis les photos à leurs parents.



La crèche



Remerciements

Nous tenons à remercier :

- Le Foyer Rural et en particulier son Président et les animateurs des différents ateliers
- Les bénévoles qui ont participé à l'animation
- Les exposants qui sont venus nombreux
- M. Pottier et M. Saillard pour les balades en calèche
- Le groupe de musique JJ and Co
- Les agents municipaux
- Les étudiantes de l'IUT de Cherbourg
- L'Association Transmission du Patrimoine, pour la réalisation de la superbe crèche de Noël
- Les commerçants et autres partenaires qui ont donné des lots pour la tombola

Et bien sûr, le Père Noël qui a été présent tout le week-end !

En ce début d'année, nous nous permettons de faire un point sur les travaux effectués sur la commune au cours de l'année 2021 et ceux prévus pour 2022.

En 2021, la crise sanitaire et le climat très humide de l'été dernier ont compliqué considérablement notre tableau de marche.

Outre, les travaux « ordinaires » et routiniers (espaces parkings et poubelles, tontes des espaces verts, entretien des 6 cimetières, coupe des haies vives), nous avons fait appel pour une partie à une entreprise pour le fauchage des talus et routes communales. Nous avons commencé tôt par Gouberville et terminé tard par Cosqueville. Les pluies abondantes associées à quelques rayons de soleil ont malheureusement permis une repousse rapide des accotements. Même au mois d'août, période normalement plus calme pour les pelouses, il a fallu poursuivre les coupes nous empêchant de commencer autre chose.

L'effacement des réseaux EDF a été réalisé dans le village de Cosqueville. Il n'y a plus de poteaux et de fils. Des candélabres ont été installés.

Un nouveau distributeur de pain a été installé à Gouberville. Il est la propriété du boulanger de Fermanville mais son installation et le branchement électrique ont été effectués par les services techniques de la commune.

Les abords du gîte de Gouberville ont pris forme par la pose d'une barrière et l'aménagement d'une allée permettant d'accéder aux futurs WC public. Des panneaux retraçant la vie de Gilles de Gouberville ont été fixés.

Un abri pour les scolaires a été installé sur la place de l'église de Gouberville.
Pour éviter des inondations, des buses ont été placées sur le bas de la rue.

La Maison d'Assistantes Maternelles a subi quelques transformations et remise aux normes par les nouvelles assistantes maternelles avant la réouverture de la MAM.

Pour les fêtes de fin d'année, des compléments d'éclairage ont été installés dans les centres des villages.

Un débroussaillage important s'imposait au haut hameau sur Angoville pour éviter des inondations récurrentes. Les travaux sont en cours.

Pour 2022, nous avons commencé des travaux importants de remise en eau au lavoir d'austhot à Néville. Hameau Talfaret, des caniveaux vont être posés rapidement. Des buses (2 chantiers) vont être installées hameau Morel. Il en est de même sur Gouberville, sur le haut de la rue.



La couverture de l'ancienne boulangerie située à côté de la mairie a été refaite en janvier (cf. photo à gauche).

L'ancienne mairie de Néville sera dotée d'un système ordinateur et vidéo écran permettant vidéo conférence ou entretien divers pour la population.

Les barrières littoral vont être installées sur l'ensemble des communes. Elles empêcheront l'enlèvement régulier d'automobiles et préserveront le trait de côte en perpétuel déclin.

Cette liste n'est pas complète, elle s'allonge jour après jour....

Renouvellement du réseau d'eau potable et d'eau pluviale et aménagement du hameau de la mer

Le cycle de l'eau de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin a engagé des travaux au hameau de la mer pour le renouvellement du réseau d'eau potable et d'eau pluviale.

Le réseau d'eau potable comprenait 400 ml de canalisation principale avec 42 branchements et 300 ml de branchements.

Le réseau d'eau pluvial s'étendait sur 530 ml.

Le coût de ces travaux, estimé à 285.000 € HT, est supporté par la Communauté d'Agglomération Le Cotentin.

Ces travaux importants ont été réalisés de septembre à décembre. Durant trois mois, les riverains du hameau de la mer et de la pointe de la loge n'ont pu circuler en journée. Le parking du hameau n'a pas été accessible pendant plusieurs semaines, obligeant les résidents à stationner leur véhicule dans un terrain, à l'entrée du hameau. Ce terrain a été acquis par la commune et aménagé en parking.



La commune de Vicq sur Mer avec le soutien de l'Agence Technique Départementale Cotentin (Maître d'œuvre) a engagé les travaux d'aménagement de la voirie du hameau.



Ces travaux concernent l'axe principal qui mène à la mer, les deux impasses, la chasse Vauvillle et le parking du hameau.

En 2020, le C.A.U.E (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Manche était intervenu à la demande de la commune et dans une démarche de conseil pour la mise en valeur du patrimoine. Aussi le projet d'aménagement tient compte des conseils de l'urbaniste et de la paysagiste consultés et prévoit :

- Un aménagement différencié de la voirie principale réalisée en enrobé avec un caniveau en pierre dans l'entrée du hameau (cf. photo à gauche), avec un caniveau central en pavés de granit dans la partie nord
- Les impasses en béton désactivé
- Des pieds de murs végétalisés, des accotements plantés
- Le parking avec des dalle gazon (places de stationnement) et avec la voie de desserte en sable stabilisé

Projet de collectif : Fleurissement participatif

Des accotements et pieds de murs sont actuellement en terre végétale, dans l'attente de la fin des travaux. Par certains endroits des drains ont été posés : ces espaces verts permettront d'absorber l'eau de pluie. Outre l'importance de ces surfaces perméables, les accotements et pieds de murs plantés et fleuris contribueront à l'embellissement du hameau. Certains habitants du hameau, personnes âgées ou propriétaires de résidence secondaire par exemple, ne peuvent jardiner leur pied de mur. Mais le hameau de la mer compte de nombreux habitants-jardiniers, amoureux de la nature.



Valérie Montrieul, adjointe au maire et résidant au hameau de la mer, propose qu'un collectif d'habitants participe à l'aménagement paysagé du hameau et prenne en charge l'entretien de ces espaces verts, accotements et pieds de murs, qui se trouvent sur le domaine public.

Les travaux de voirie devant se terminer début mars, les habitants-jardiniers prêts à participer pourraient commencer leurs plantations dès le début du printemps. Un courrier d'information proposant une date de rencontre sera transmis aux riverains fin février. D'ici là, les personnes intéressées peuvent la rencontrer à la mairie (permanence le vendredi après-midi) ou la contacter par mail : valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr

De la régulation des camping-cars

L'attrait touristique de Vicq sur Mer et de son littoral a été, en cette année 2021, encore indéniable. Et nous avons connu des périodes de saturation des accès à la côte, aux plages. Le stationnement, quelquefois anarchique, de nombreux camping-cars peut dénaturer le paysage et atteindre la préservation d'un littoral déjà fragilisé. La question des accès au littoral pour les camping cars reste prégnante et le sujet questionne régulièrement les élus.

Afin de résorber ce problème, des aménagements doivent être prévus, notamment des aires de stationnement adaptées pour permettre l'accueil des touristes camping-caristes. Il s'agit de trouver des terrains permettant le stationnement des camping-cars, même si ces aires sont un peu éloignées de la côte.

Par ailleurs, les barrières du littoral (cf. bulletin municipal n°4) n'ont pu, pour des raisons techniques, être fixées à ce jour. Leur installation est un objectif majeur pour le printemps 2022.

Les décharges en secteur côtier

Cette problématique, déjà en cours sur d'autres sites dans notre département (dont Lingreville), est suivie avec beaucoup d'attention par la commune. Elle fait l'objet depuis 2021 d'un travail commun entre l'Etat (DDTM, DREAL), le Département (SYMEL), le Conservatoire du Littoral, la Région, l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et la municipalité.

Trois décharges littorales soumises au recul du trait de côte concernent VICQ SUR MER : deux sont mises à jour, à Réthoville et à Gouberville ; une troisième n'est pas mise à jour par l'érosion et sa localisation n'est pas connue (plutôt vers Néville).

Une 4ème décharge côtière pourrait se situer à la lisière de GATTEVILLE PHARE.

Après une étude historique par enquête auprès de la population, il faut définir la surface et la profondeur des décharges. Par des travaux de fouille, de tranchées, il faut qualifier les déchets et caractériser les sols, avec une attention particulière aux risques de découverte d'amiante et aussi aux risques pyrotechniques. Et consécutivement, prévoir l'excavation et le criblage des déchets....

Bien évidemment la mise en commun des études menées par nos partenaires doit permettre d'appréhender un coût des travaux à VICQ SUR MER, coût global qui d'ores et déjà sera de façon certaine irréalisable de supporter par la commune.

Nous gardons bon espoir de voir identifiés les différents partenaires financiers, mais aussi les fonds qu'il est possible de mobiliser pour soutenir l'effort budgétaire restant à la charge de notre commune.

Des bacs à marée, points de collecte de déchets marins

A l'initiative de l'AULV (Association des Usagers du Littoral Vicquois), quelques plaisanciers et conseillers municipaux ont confectionné des bacs à marée. A base de bois de récupération, 6 bacs seront prochainement disposés sur le littoral, entre la Saline et Gouberville.

Les promeneurs et autres usagers du littoral pourront ramasser et déposer dans ces bacs les déchets marins échoués et trouvés sur la plage : cordages et filets, casiers, plastique, emballages, verres, métaux.

Attention : les bacs à marée ne sont pas des poubelles ! Pour éviter le dépôt de poubelles, les bacs seront éloignés des accès principaux aux plages.

Les bacs seront vidés régulièrement par les agents communaux. Ils seront retirés durant la période de nidification des gravelots à collier interrompu afin d'éviter la destruction accidentelle des nichées, ces oiseaux nichant à même le sable.



Le Foyer Rural, une association dynamique

Le Foyer Rural a repris ses activités début septembre, en appliquant le règlement sanitaire évolutif. Les 147 adhérents se répartissent dans 13 ateliers : Gymnastique avec Virginie Pottier, randonnée, pilate, mémoire et équilibre avec Sophie Montreuil, théâtre-poésie avec Andréa Sprivac, peinture acrylique avec Marc Cocheteux, la vie d'antan avec Claudine Dorey, photo avec Jean-Marie Daboville, anglais avec Sue Wilson, pâtisserie avec Jean-Pierre Leclerc, écriture, tricot et papotage avec Michèle Husson-Rifflet, les séniors avec Arlette Geneviève. Un atelier chorale est en préparation.

L'adhésion au Foyer Rural coûte 8€ par an. L'inscription à certains ateliers est payante afin de rémunérer les animateurs ou de participer aux frais.

Un broyeur à végétaux à votre disposition

La municipalité s'est dotée d'un broyeur à végétaux, que les habitants de la commune peuvent utiliser gracieusement, afin de traiter d'une manière écologique les déchets de végétaux. Ainsi ces déchets deviennent une ressource, matière organique pour pailler les cultures, réduire l'évaporation ou enrichir le sol. Le broyeur est à la disposition des Vicquois, dans les locaux techniques de la municipalité. Il suffit de venir avec ses déchets à broyer. Le paillis peut être rapporté, sinon laissé sur place : il sera alors utilisé par les services techniques, pour les espaces verts de Vicq sur Mer. Avant de venir, prenez rendez-vous à la mairie.

Cérémonie du 11 novembre Commémoration du centenaire

Appel aux familles de Vicq sur Mer :

Pour la mémoire de nos soldats de la grande guerre 1914/1918 et pour préparer une commémoration du centenaire de l'inauguration des monuments aux morts de la commune, nous recherchons "des histoires de vie" de ces hommes conscrits en 1914 à Saint Pierre Eglise pour les communes historiques de Vicq sur Mer afin d'organiser une journée du souvenir. Contacter le service communication de la mairie qui transmettra à l'atelier Vie d'antan du Foyer rural.

Le gîte communal Le Presbytère, un succès confirmé

Pour cette première année de location, les résultats sont très positifs. Bien que plusieurs réservations pour des séjours au printemps aient été annulées (période de confinement), le gîte a été réservé pour 27 séjours représentant 137 nuitées, permettant à la commune d'encaisser 25.350 € de recettes (après déduction des frais prélevés par Gîtes de France). Ce succès devrait se confirmer pour l'année 2022, plusieurs réservations ayant déjà été enregistrées.

Les avis laissés par les locataires sont unanimes : "gîte à la décoration soignée et très bien équipé", "un lieu extrêmement convivial, beau et chaleureux", "très bon accueil de la part des élus de la commune", "personne en charge du gîte aux petits soins"...

Si vous souhaitez réserver le gîte ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie. Infos : <https://vicq-sur-mer.fr>

illiwap, application mobile pour votre information

illiwap est une application gratuite à télécharger sur son smartphone, qui permettra aux Vicquois de recevoir les informations et alertes en temps réel transmises par la mairie.

De plus, la mairie mettra à votre disposition la possibilité de signaler tout problème ou dégradation. Quelques exemples : animaux errants sur la voie publique, accident, inondation, etc. Ainsi les services concernés pourront agir plus vite et les riverains seront avertis dans le cas d'un danger avéré.

Prochainement, le service communication vous fera parvenir une information précise sur la mise en place d'illiwap et son fonctionnement.

Conseil Municipal des Jeunes Un espace de parole et d'écoute

Les conseils municipaux ont approuvé la création d'un Conseil Municipal des Jeunes pour permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté, adapté à leur âge. L'objectif est de les sensibiliser et les familiariser aux processus démocratiques (vote, débat contradictoire, élections, intérêt général,...)

Ce CMJ leur permettra de représenter les jeunes Vicquois, de partager leurs idées, de développer et mettre en place des projets, de participer aux animations de la commune.

Point infos Vicq sur Mer

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

N° de téléphone : 02.33.54.31.96

Email : vicqsurmer.mairie@orange.fr

Retrouvez toutes les infos de Vicq sur Mer:

le site web <https://vicq-sur-mer.fr/>

Facebook et Instagram : @vicqsurmer

Vous souhaitez recevoir la lettre

d'information de la Mairie ? Inscrivez-vous

<https://vicq-sur-mer.fr/vicq-sur-mer-contact>

Permanences des élus

Permanence du maire :

Richard LETERRIER

Le lundi de 14h à 17h

et le samedi matin sur rendez-vous

Permanence du 1er adjoint au maire :

Dominique HAUCHECORNE

Le mardi de 9h à 12h

Permanence du 2e adjoint au maire :

Valérie MONTRIEUL

Le vendredi de 14h30 à 17h30

Permanence du 3e adjoint au maire :

Francis DISS

Le mercredi de 14h à 17h

Permanence du 4e adjoint au maire :

Alexia LAINE

Sur rendez-vous

Vicq sur Mer, une commune engagée dans le développement durable

Sur demande, les prochains bulletins pourront vous être envoyés par mail.

Adressez-nous votre demande par mail à vicqsurmer.communication@orange.fr
ou par téléphone au 02.33.54.31.96

Sinon, les bulletins seront consultables en mairie.



Le bulletin communal de Vicq sur Mer - n° 5

Mairie - Village de Cosqueville - 50330 Vicq sur Mer

Directeur de publication : Richard Leterrier, maire de Vicq sur Mer

Conception : Valérie Montrieul, adjointe au maire

Contact : valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr

Crédits photos : Stéphane Xamena (photo couverture) / M. Daboville et M. Becot, Atelier photographie du Foyer Rural

ISSN 2681-5893